

Description

Le ou la naturopathe sont des spécialistes de la santé qui soulagent et favorisent la guérison des maladies à l'aide de médecines alternatives: médecine ayurvédique, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise et médecine naturelle traditionnelle européenne. Ils agissent sous leur propre responsabilité, conseillent, accompagnent et soutiennent des personnes souffrant de troubles de la santé aigus et/ou chroniques. Ils encouragent leurs clients à devenir acteur de leur guérison ou du soulagement de leurs douleurs en étant plus responsables de leur hygiène de vie.

Leurs principales activités consistent à :

Accueil et bilan de santé

- recevoir des patients atteints d'affections diverses (problèmes liés aux systèmes respiratoire, digestif, locomoteur, nerveux, circulatoire, problèmes de peau, douleurs, surmenage, stress, etc.) dans les limites de leurs compétences et connaissances;
- établir une anamnèse complète du patient (maladies, opérations, vaccinations, accidents, environnement personnel, professionnel, familial, etc.);
- poser des questions spécifiques pour mettre en lumière les diverses caractéristiques d'une personne (réaction au froid, à la chaleur, influence du temps, du climat, attitude face à la nourriture, etc.);

Principaux traitements selon la spécialisation

Médecine ayurvédique

- phytothérapie;
- massages thérapeutiques;
- désintoxication et purification;
- régulation du régime alimentaire;
- harmonisation (régulation de l'humeur);

Homéopathie

- stimulation du processus naturel de guérison;
- remèdes respectant le principe de similitude (ce qui rend malade peut guérir);
- remèdes à haute dilution;

Médecine traditionnelle chinoise

- acupuncture et moxibustion;
- remèdes à base de substances végétales, animales et minérales;
- diététique;
- massage Tui;
- Qi Gong;

Médecine naturelle traditionnelle européenne

- phytothérapie;
- thérapies fondées sur le mouvement, thérapies manuelles, thérapies de désintoxication;
- bioénergie;
- champs magnétiques;
- régimes alimentaires;

Gestion de la consultation et du cabinet

- créer et tenir à jour les dossiers de leurs patients; en notant leurs maux, les traitements et thérapies appliqués et leur évolution;
- rédigé les lettres et rapports aux différentes assurances complémentaires;
- tenir la comptabilité de leur activité ou la déléguer à des spécialistes.

Environnement de travail

Les naturopathes travaillent généralement seuls avec leurs clients dans leur institut ou dans des locaux partagés avec d'autres thérapeutes; exceptionnellement ils se déplacent à domicile.

Formation

La formation modulaire de naturopathe DF s'acquiert en emploi.

Lieux

- diverses localités de Suisse romande.

Durée

- variable

Conditions d'admission à l'examen final

- CFC, maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, certificat de culture générale ou équivalent;
- avoir 25 ans révolus;
- avoir obtenu le certificat de l'OrTra MA (modules M1 à M6);
- 2 ans de pratique professionnelle à 50 % au moins dans les 2 ans précédant l'inscription à l'examen ou 3 ans de pratique à 30% au minimum pendant les 3 ans précédant l'inscription à l'examen;
- casier judiciaire vierge;
- avoir réalisé et déposé une étude de cas.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de naturopathe

Remarque: après l'acquisition des modules M1 à M6: certificat de l'OrTraMA (organisation du monde du travail de la médecine alternative).

Contenu (branches d'examen)

La formation est composée des sept modules suivants:

- M1: formation médicale de base;
- M2: discipline choisie avec les branches optionnelles;
- M3: santé et éthique;
- M4: travail de thérapeute;
- M5: diriger et gérer l'entreprise;
- M6: travail pratique;
- M7: pratique professionnelle sous mentorat.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir d'aider les autres
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Sens de l'observation
- Disponibilité
- Esprit de synthèse
- Aptitude à travailler de façon indépendante

Perspectives professionnelles

Les médecines naturelles connaissent un développement important.

Les formations ont évolué et visent à former de véritables professionnels-le-s de la santé.

L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (EMR) et/ou à la Fondation suisse pour les médecines complémentaires (ASCA) permet aux thérapeutes du domaine de la médecine complémentaire et alternative de travailler avec certaines caisses-maladie (remboursement des prestations par les assurances complémentaires).

Perfectionnement

Les naturopathes ont l'obligation de participer à des cours de formation continue reconnus par leur association professionnelle ou par l'ASCA.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Herboriste/Herboriste
- Kinésiologue/Kinésiologue
- Masseur médical BF/Masseuse médicale BF
- Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise/Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise
- Médecin homéopathe/Médecin homéopathe
- Réflexologue/Réflexologue

Adresses

Organisation du monde du travail de la médecine alternative (OrTraMa)
Niklaus Konrad-Strasse 18
Secrétariat général
4500 Soleure
Tél.: 032 623 01 80
<http://www.oda-am.ch/fr/home>